

INFORMATIONS MUNICIPALES TRAVAUX ET PROJETS PAGE 3 ACTIVITÉS ESTIVALES
TENNIS - CLUB DE PLAGE
BASE NAUTIQUE - ÉCOLE DE NATATION
PAGE 10

AGENDA
DATES ET HORAIRES

PAGE 18

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

- 03 Informations municipales
- 07 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- **08** Sécurité
- 09 Informations intercommunales
- 10 Activités estivales
- 11 Entreprises
- 11 Collecte des déchets
- 12 Culture
- 13 Associations
- 18 Agenda
- 19 Informations pratiques



Photos de couverture :

Inès Piraube

Directeur de la publication :

Joseph Letorey, maire de Varaville

Rédaction et coordination :

Raphaël Aldrovandi, Joseph Letorey

Photos: Raphaël Aldrovandi,

Joseph Letorey, X

Réalisation:

Corlet Communication Tél. 02 31 35 48 78 N° 1506

Chers Varavillaises et Varavillais.

À défaut d'un nouveau monde, c'est un monde nouveau qui s'ouvre à nous. État, régions, cantons, communautés de communes, les changements se succèdent, des hommes et des femmes nouveaux apparaissent. Tout le paysage politique est bouleversé.

Notre communauté de communes est lancée. Vous en découvrirez les premières actions dans cette revue. Désormais, les enfants pratiquant une activité dans une association pourront bénéficier de l'aide de la communauté de communes.



Dorénavant aussi, les Varavillais disposeront d'un accès à l'Établissement Public Numérique de Gonneville-en-Auge pour l'utilisation de leurs ordinateurs, courriers électroniques, créations de montages photos, de films, etc.

L'office de tourisme intercommunal, hébergé dans les locaux de l'office de tourisme à Cabourg, est entré en service, donnant un nouvel élan à notre atout maître : le tourisme. Désormais, celui-ci bénéficie d'une organisation intercommunale, apportant des plus à notre territoire : les manifestations seront inscrites dans un programme intercommunal, leur donnant une promotion d'ampleur.

Dès la fin de l'été, une nouvelle vague de travaux seront entrepris : la réfection de l'avenue des Devises commencera le 15 septembre, le plan vélo, à l'extrémité ouest du Hôme, côté Franceville, débutera en même temps, et l'installation de l'antenne Free viendra compléter ces nouvelles infrastructures, permettant un progrès de la téléphonie mobile sur toute la commune.

Les transformations côté club de plage et piscine sont terminées. Là aussi, une impulsion était nécessaire pour améliorer notre accueil touristique.

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux est dans sa phase finale. Il sera bientôt opposable, c'està-dire que les prescriptions qu'il contient seront recevables par un tribunal. Le bilan est rassurant pour notre commune, les études montrent qu'elle est à l'abri des phénomènes naturels.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune est en cours de révision. Il définit ce que seront dans les années à venir les zones urbaines, agricoles, naturelles, quel sera le visage de notre commune dans le futur. Il sera le dernier au niveau communal, la compétence devant être transférée à la communauté de communes en 2020.

Une réunion publique sera organisée pendant le second semestre afin de vous présenter le diagnostic issu de la première étape du PLU.

Ces éléments de Plan de Prévention des Risques Littoraux et de PLU permettront de statuer sur le chantier situé face à la mairie. Ce chantier, au point mort depuis des années, a fait l'objet d'un concours d'architectes avec un objectif de tourisme et de respect de l'environnement, et une mise en valeur de nos marais.

La communauté de communes a également réalisé des travaux importants sur les berges de la Dives : dégradées depuis de nombreuses années, elles présentaient des risques pour les riverains et pour les marais. Trois sites dangereux ont été traités de façon draconienne.

Comme chaque année, les associations et les élus ont préparé soigneusement la saison. Les animations seront nombreuses : auto-rétro, exposition estivale, concours, concerts, etc., vous permettront de passer de bonnes vacances. C'est ce que je vous souhaite.

Maire de Varaville

INFORMATIONS MUNICIPALES

VOIRIE

L'avenue des Devises



À la limite entre Cabourg et Varaville, l'avenue des Devises est très fréquentée, surtout en période estivale, et n'est pas digne de l'accueil des touristes et résidents qui l'empruntent. Cette importante voie de la commune est en mauvais état.

Le projet de sa réfection est ancien et faisait partie des engagements de l'équipe municipale.

Les travaux vont commencer à la mi-septembre. Ils débuteront par l'assainissement, puis l'eau potable. Viendront ensuite les travaux d'enfouissement du réseau électrique, l'éclairage public, les réseaux de téléphone, de fibre optique, puis enfin la voirie, la piste cyclable, les stationnements, la bande de circulation qui doivent être terminés pour la prochaine saison estivale 2018.

Une réunion publique aura lieu le 21 juillet 2017 à 10h30 en bas de l'avenue.

TRAVAUX DIVERS

Les berges de la Dives

La Dives traverse les marais de Varaville sur une grande longueur. L'entretien des berges était autrefois assuré par l'État qui a rétrocédé cette lourde charge aux collectivités.

La CCED et les autres collectivités de Cabalor et Copadoz ont décidé, sans attendre leur fusion, d'effectuer des travaux d'urgence sur les berges en état de délabrement. Plusieurs entreprises ont travaillé à la confortation de ces berges.

Aujourd'hui, les travaux d'urgence sont terminés, apportant une sécurité pour les marais et les riverains.



Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

Afin d'améliorer l'autonomie et la sécurité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la mairie respecte son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) contrôlé par les services de l'État. Cet Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux, selon un plan triennal, pour la poursuite de la mise en conformité aux nouvelles normes régissant les accès aux équipements et établissements publics.

Depuis 2016 ont été mis en œuvre par les services techniques de la mairie des mains-courantes, des reprises de rampes d'accès, le contraste de contremarches d'escaliers et la pose de dalles podotactiles.

Le respect de nos engagements se poursuivra en 2017 et 2018.

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS DIVERSES

Budget



C'est un budget en légère baisse cette année. Nous sommes dans une phase d'incertitude, liée à la période électorale, ce qui incite à la prudence.

L'année 2016 s'est déroulée selon les prévisions, avec un solde créditeur de 129 000 € en fonctionnement et 160 000 € en investissement.

Les éléments importants de ce budget 2017 sont :

- Le maintien des taux au même niveau.
- Le maintien des subventions aux associations.

La commune souhaite réaliser un certain nombre de projets :

- La réfection de l'avenue des Devises.
- Des travaux de voirie dans les chemins des marais.
- Des achats d'équipements pour les services techniques.
- Des achats pour la salle polyvalente : tables, machine à laver le sol.
- Des équipements pour le club de plage.

Et nous avons provisionné 100 000 € pour le regroupement des services techniques.

Taxe de séjour

Si vous avez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes, vous devez le déclarer.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la procédure a changé : il suffit de passer en mairie pour remplir votre déclaration et un récépissé vous sera remis.

Ensuite, nous transmettrons votre déclaration à l'office de tourisme intercommunal de Cabourg qui prendra contact avec vous. L'office de tourisme intercommunal vous inscrira sur une plateforme « taxe de séjour » qui a été spécialement créée pour cela et vous communiquera vos codes d'accès. Grâce à cette plateforme, vous pourrez établir vos déclarations mensuelles (avant le 15 de chaque mois, même si vous déclarez 0) ou sur papier pour ceux qui le souhaitent.

Le paiement de la taxe s'effectuera, quant à lui, au trimestre. Vous pourrez régler par carte bancaire via la plateforme ou, si vous déclarez sur papier, l'office de tourisme intercommunal vous fera parvenir un état récapitulatif par courrier. Il vous suffira de le signer et de le retourner à la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge, accompagné de votre règlement.

Plan de Prévention des Risques Littoraux

Le 28 février 2010 a eu lieu, de triste mémoire, la tempête Xynthia. Bilan : 47 morts, dus à une urbanisation inconséquente.

L'État a réagi, à cette époque, en créant des atlas de zones submersibles. Tout terrain du littoral, situé sous le niveau que la mer pourrait atteindre dans des conditions catastrophiques, est déclaré inconstructible. Notre commune était particulièrement impactée.

Après cette mesure drastique, le Préfet du Calvados a prescrit l'étude d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL). Des bureaux d'études ont travaillé, réalisé des modélisations, c'està-dire reproduit sur des ordinateurs les mouvements des eaux lors des ruptures des berges de la Dives dans ces circonstances exceptionnelles. Les communes ont été associées à ces travaux.

Après cinq ans d'études, de recherches, de mesures, des plans ont été tracés, des règlements ont été écrits. Ils sont aujourd'hui dans la dernière phase, celle de la validation.

Ce plan de prévention délimite les zones exposées aux risques, définit les mesures de protection et de sauvegarde qui doivent être prises par les collectivités et par les particuliers.

Ces mesures ont une grande importance. Le respect du PPRL s'impose à tous. Les assurances, les tribunaux se réfèreront à lui pour gérer les contentieux.

Les zones à risques sont représentées en bleu et surtout en rouge sur les cartes. Nous les trouvons dans quelques secteurs du marais, en dehors des zones urbaines.



Le Hôme



Le bourg

INFORMATIONS DIVERSES

Devoir de mémoire

L'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui regroupe les communes de Cabourg, Dives-sur-Mer, Houlgate et Varaville depuis la dissolution de l'association La Varavillaise, participe à nos manifestations patriotiques dans notre commune.

Le 8 mai dernier, autour du monument aux morts, en présence d'élus, de porte-drapeaux de l'association et des anciens combattants, nous nous sommes retrouvés afin de perpétuer le devoir de mémoire qui est essentiel pour ne jamais oublier les civils et militaires morts pour la France. Deux gerbes de fleurs ont été déposées.

Le regroupement de cette association va permettre aux différentes communes l'organisation tour à tour de plus importantes manifestations sur le territoire.

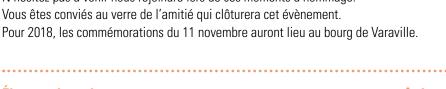
Pour 2017, il a été décidé avec les communes de Cabourg, Dives-sur-Mer et Houl-

gate que Varaville serait le lieu de rencontre pour la fête de la Libération 2017.

Auparavant, ce recueillement se déroulait sur le pont qui relie Cabourg et Dives-sur-Mer. Cette année, ce rassemblement aura lieu le lundi 21 août 2017 à 10h30 auprès de la stèle Piron, à côté de la mairie de Varaville.

Les porte-drapeaux de toutes les communes, ainsi que des élus de chaque commune, pourront se recueillir ensemble.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de ces moments d'hommage.



Élagage des arbres

Une nécessité : les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique peuvent devenir dangereuses lors d'un contact et entraîner des incendies et des coupures d'alimentation.

L'élagage est de la responsabilité du propriétaire d'un arbre situé sur le domaine privé.

Enedis (ex ErDF) peut engager la responsabilité civile et pénale d'un propriétaire en cas de chute de branches ou d'arbres occasionnant des dégâts matériels et/ou humains.



Le marché

Cet été, notre commune bénéficiera de nouveau d'un petit marché. Situé sur le parking en face de la bibliothèque, vous y trouverez :

- Des fruits et légumes : tous les jours, toute la iournée.
- Des poulets : les mercredi, vendredi et samedi matins.
- Des produits asiatiques : le vendredi soir.



INFORMATIONS MUNICIPALES

SAISON ESTIVALE

Qualité des eaux de baignade

Pour rappel, les eaux de baignade bordant notre commune sont toujours excellentes.

Qualité des eaux de baignade

(à l'issue de la saison balnéaire 2016)



Club de plage (cf. page 10)



Notre club de plage était vieillissant avec des équipements anciens.

La commune veut lui donner un souffle de jeunesse et, en même temps, améliorer la sécurité des équipements de la piscine qui a de nombreux adeptes.

Le choix a été de confier l'ensemble des activités à un seul référent qui souhaitait se lancer dans un nouveau projet.

Une convention a donc été signée, pour un an renouvelable, avec le responsable de la piscine, dans le cadre d'un projet global d'animation de saison estivale, à savoir :

- Découverte de l'eau et cours de natation dans un bassin sous abri rigide.
- Animation encadrée pour les enfants, notamment exercices de plein air et activités manuelles.
- Vente de boissons rafraîchissantes, glaces, viennoiseries, crêpes et confiseries.

Période et horaires d'ouverture minimale :

- Club de plage : en juillet-août, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- École de natation : en juillet-août, du lundi au samedi, de 9 h à 19 h.

Sauveteurs

Parmi les nouvelles compétences de la communauté de communes figure désormais la surveillance des plages des trois communes de l'ouest : Merville Franceville-Plage, Varaville et Cabourg.

Dorénavant, la gestion et le matériel seront mutualisés, permettant une meilleure efficacité des sauveteurs.

Le recrutement est fait par la communauté de communes et, l'an prochain, les tenues seront estampillées « Normandie Cabourg Pays d'Auge ».

Les postes de secours seront ouverts du 8 juillet au 3 septembre, c'est-à-dire aux dates des vacances scolaires. Les postes seront ouverts tous les jours de 12 h à 18 h 30.

QUELQUES RAPPELS POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

Pêche aux coques

Depuis l'année dernière, une nouvelle réglementation est applicable pour la pêche aux coques.

Ainsi, la pêche de loisirs est autorisée du vendredi au lundi inclus, ainsi que les jours fériés. Pendant la saison estivale, elle est autorisée tous les jours du 30 juin au 31 août.

Elle est limitée à cinq kilos par pêcheur et par jour, et la taille doit être supérieure à trois centimètres.

Feux

Il est strictement interdit de brûler tous types de déchets (déchets ménagers, déchets verts, etc.) à l'air libre et en incinérateur (article 84 du Règlement sanitaire départemental).

Tontes et bricolages

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses à gazon autorisées de 10 h à 12 h.



La mairie communique

Les comptes Facebook et Twitter de la mairie sont toujours actifs.

Une alerte météo ? Un accident ? Des travaux ? La mairie communique pour vous informer dans les meilleurs délais.

Soyez nombreux à nous suivre.



Centre Communal d'Action Sociale

Concernant la fin de l'année 2016 et le premier semestre 2017, voici les quelques manifestations organisées par le CCAS.

Ces dernières ont commencé par le repas des seniors animé par le musicien Lilo le jeudi 8 décembre dernier. Comme à l'accoutumée, ce déjeuner a rencontré un vif succès puisque plus de 80 personnes y ont assisté. La bonne humeur et les sourires sont une belle récompense pour cet après-midi consacré aux seniors.

Le père Noël, comme le veut la tradition, est tout naturellement passé le vendredi 16 décembre dernier pour tous les enfants de la commune. Petits et grands ont répondu présents ; nous avons accueilli environ 160 invités. Après le beau spectacle présenté par Mélanie qui a enchaîné les tours de magie, les constructions de ballons, les chants de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands, le père Noël et les bénévoles du CCAS ont distribué des chocolats et des livres aux petits et offert des places de cinéma aux plus grands.

Nous vous rappelons que tous les enfants qui résident sur la commune de Varaville, dès leur naissance et jusqu'à l'âge de 15 ans, se voient remettre un cadeau lors de cet arbre de Noël. Et, pour ceux qui ne peuvent y assister, ce petit présent leur est remis durant tout le mois de janvier lors de leur passage en mairie.

Une conférence sur la sophrologie a été organisée par le CCAS le 23 janvier 2017, animée par le sophrologue Christian Perrotin.

En partenariat avec le CLIC du Calvados, nos seniors ont pu participer le 31 mai 2017 à une conférence sur la transmission de patrimoine, animée par un notaire de Dives-sur-Mer.

Pour l'année 2017, nous vous proposons les manifestations suivantes :

- Le lundi 11 septembre 2017 : un déjeuner spectacle au P'tit Bichou à Dives-sur-Mer, destiné aux seniors de 67 ans et plus. N'oubliez pas de vous y inscrire rapidement.
- Le vendredi 15 décembre 2017 : le traditionnel déjeuner musical des anciens à la salle polyvalente de Varaville.
- Le vendredi 22 décembre 2017 : le Noël des enfants, avec bien évidemment un beau spectacle et la distribution de friandises et de livres à chacun.

Nous vous rappelons que tous les enfants qui entrent en 6^e, et ce jusqu'à la 3^e, se voient remettre une somme de 45 € par le CCAS. Cette somme est versée dès que les parents en font la demande auprès de la mairie, sans condition de ressources.

L'équipe du CCAS est tout au long de l'année à votre disposition pour tout problème particulier rencontré (aide au chauffage, aide aux dossiers APA...). Les quelques aides au chauffage seront versées comme d'habitude selon dossiers analysés par le CCAS suivant un barème fixé pour les revenus.

Nous vous rappelons que le Secours Catholique de Cabourg (rue du Petit Pont de Pierre) peut apporter un soutien aux plus défavorisés.

Dans le cadre du « Plan national canicule », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, ainsi que les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne, les titulaires d'une autre carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale ou relevant du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vivant à leur domicile et d'une facon isolée, est ouvert au niveau de la commune.

Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan national canicule.

Contactez la mairie du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h au 02 31 91 04 74, ou la police municipale au 02 31 24 08 00.







Désormais, la parution de l'état civil n'est plus autorisée dans les revues municipales.

SÉCURITÉ

La prévention et la sécurité sur la plage de Varaville



Trois zones de baignade sont surveillées par les sauveteurs en mer tous les jours de 12 h à 18 h 30 du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre.

Un signal sonore et une annonce indiquent le début et la fin de la surveillance. Pendant toute sa durée, un drapeau est hissé en haut du poste.

Ces trois zones de baignade se trouvent à proximité des trois postes de secours auprès desquels vous trouverez des informations sur la température de l'eau et de l'air, les horaires des marées, la signalétique et la réglementation.

- Le poste de secours n°1, au niveau de la rue Magdelaine, où vous trouverez le chef de plage ou son adjoint. Si vous venez avec un groupe d'enfants, présentez-vous à eux.
- Le poste de secours n°2, au niveau de la rue Bracke Morel.
- Le poste de secours n°3, au niveau de la rue Général de Gaulle.

Le rôle des sauveteurs en mer est aussi de vous rappeler à l'ordre si vous ne respectez pas les mesures de sécurité. Merci d'écouter leurs consignes.

Pour les enfants, une vigilance permanente de la part des adultes est nécessaire :

- → Sur la plage, quand ils jouent sur le sable, vous pouvez leur montrer le poste de secours comme repère s'ils se perdent.
- → Quand ils se baignent, même dans les petits bassins d'eau qui se forment à marée basse, apprenez-leur à respecter les limites de la zone de bain, à ne pas se baigner sans surveillance et à ne pas faire semblant de se noyer ou de noyer un camarade de jeu.

La présence des sauveteurs en mer ne dispense en aucun cas l'obligation de surveillance que les parents ont à l'égard de leurs enfants, en particulier s'ils sont en bas âge!

- → Avant chaque exposition au soleil et, régulièrement après les baignades, appliquez sur l'ensemble de leur peau une crème solaire avec un indice de protection élevé. Faites-leur porter un chapeau, des lunettes de soleil, un tee-shirt.
- → Donnez-leur à boire régulièrement de l'eau, les enfants ne pensant pas toujours à en réclamer.

Et rappelez-vous :

- → Un temps couvert ne protège pas : les rayons responsables des coups de soleil passent à travers les nuages...
- → Baignez-vous de préférence dans la zone de bain lorsqu'elle est surveillée (drapeau vert hissé).
- → Si vous repérez une personne en difficulté ou en danger, appelez les sauveteurs en mer ou demandez à quelqu'un de les appeler.

Opération « Tranquillité vacances »

Comme chaque année, il vous est possible de demander à la police municipale de Varaville de veiller sur votre domicile pendant vos congés. Il vous suffit simplement de compléter un formulaire disponible à la police municipale ou sur le site Internet de la commune (www.varaville.fr, rubrique « Sécurité »).

L'agent de la police municipale effectuera des rondes autour de votre domicile et pourra ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, en cas d'effraction, prendre immédiatement les mesures nécessaires.



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES (NCPA) NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



Surveillance des plages

Durant l'été 2017, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge est responsable de la surveillance des plages de Varaville, Cabourg et Merville-Franceville-Plage. Une cinquantaine de sauveteurs ont été recruté pour assurer 7 jours/7 la sécurité. Ces surveillants de plage seront présents du 8 juillet au 3 septembre.

Les postes de secours sont équipés d'une pharmacie et de matériel médical de secours (oxygène, défibrillateur), de bateaux Zodiac et de quads pour se déplacer.

C'est le chef de poste qui décide de hisser ou non le drapeau vert autorisant la baignade.



Carte Sport et Culture

Il s'agit d'une participation financière de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge pouvant aller jusqu'à 200 € pour l'inscription des 3-18 ans à une activité culturelle ou sportive dans une association conventionnée avec la communauté de communes.

L'aide est calculée en fonction du quotient familial.

À la fois soutien à la vie associative et soutien à la jeunesse, la carte Sport et Culture sera diffusée uniquement du 2 septembre au 28 octobre :

- Tous les samedis matins au Pôle Enfance Jeunesse, rue Flet de Graye à Merville-Franceville-Plage (à côté du collège), du 16 septembre au 28 octobre.
- Sur les forums des associations : le samedi 2 septembre à Bavent et Houlgate, le dimanche 3 septembre à Dives-sur-Mer, le samedi 9 septembre à Amfreville et Dozulé.



ACTIVITÉS ESTIVALES

Tennis



Tout au long de l'année, vous pouvez réserver les courts de tennis de Varaville en mairie, aux heures d'ouverture :

- Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h.
- Le mercredi, de 14 h à 17 h.

En juillet-août, c'est à Varaville Infos (ex office de tourisme) qu'il faudra vous adresser :

 Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (sauf le dimanche, 12 h 30).

Des contrôles fréquents sont effectués par la police municipale. Conservez bien votre ticket de réservation. En cas de fraude, le prix du ticket sera doublé.

Durée	Tarifs
Heure	8,50 €
Semaine	48 €
Quinzaine	85 €
Mois	150 €
Hors saison (1 heure / jour)	75 €

Base nautique



	Location 30 minutes	Location 1 heure	Location 2 heures	Location 4 heures (1/2 journée)	Cours particuliers
Catamaran		41 €	73 €	126 €	52 € *
Planche à voile		17 €	28 €	49 €	33,50 €
Paddle-board	12 €	17 €	28 €	49 €	
Kayak simple	9€	12 €	20 €	39 €	
Kayak double	12 €	17 €	28 €	49 €	
Combinaison	3,50 €	5,50 €	8,50 €	11 €	

^{*} Catamaran : 52 € le cours particulier pour une personne ; comptez 10 € pour une personne supplémentaire sur le bateau.

Pour informations et/ou réservations : École de voile intercommunale Tél. 02 31 91 43 14

Club de plage



Le club de plage de Varaville est ouvert du lundi au samedi en juillet et août, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Il est situé sur la plage du Hôme, face au poste de secours n°1, au 5 rue Raoul Magdelaine.

Pour tout renseignement et inscription, téléphonez au 06 80 54 72 26.

	1 enfant	2 enfants	3 enfants
L'heure	6 €	12 €	18 €
Après-midi	15 €	30 €	45 €
1 journée	20 €	40 €	60 €
1 semaine	75 €	130 €	180 €
2 semaines	120 €	200 €	250 €

École de natation



Des titulaires du Brevet d'État vous proposent des cours de natation, dans un bassin couvert et chauffé, à proximité de la plage.

Activités	Durée (en minutes)	Tarifs 1 séance par personne	Tarifs 6 séances par personne	Tarifs 12 séances par personne
Cours (2 personnes maximum)	40	14 €	80 €	150 €
Perfectionnement (6 personnes maximum)	40	14 €	80 €	150 €
Aquagym (3 personnes minimum)	40	10 €	50 €	
Éveil aquatique (3 personnes minimum)	30	10 €		

Renseignements et réservations :

- Sur place, au 5 rue Raoul Magdelaine (près du poste de secours n°1), du lundi au samedi, de 9 h à 19 h.
- Par téléphone : 06 80 54 72 26.
- Sur le site Internet www.natation-varaville.sitew.com.

ENTREPRISES

Baume au Cœur

Vous désirez un soin du visage ou un soin du corps au Hôme ? C'est maintenant possible.

Ancienne formatrice internationale des Instituts et Spas Guerlain, Sandrine vous accueille dans son espace de soin calme et chaleureux et crée pour vous un protocole unique et personnalisé en fonction de vos besoins au moment du soin.

- Uniquement sur rendez-vous
- English spoken

Baume au Cœur 4 rue Simone – 14390 Varaville Tél. 07 83 43 32 04

Facebook: Baume au Cœur



L'Atelier de Mérosane

Besoin d'une retouche?

Ourlet, fermeture, reprise d'une taille, mais aussi confections, transformations, customisations

Créations uniques et originales sur commande

Nombreuses collections en ligne



COLLECTE DES DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES	Bourg: mardi	Le Hôme : lundi, vendredi	
SACS JAUNES	Jeudi		
ENCOMBRANTS	Jeudis 20 juillet, 24 août, 9 novembre 2017		
DÉCHETS VERTS	Tous les mercredis du 15 mars au 15 novembre 2017		

Les collectes sont assurées les jours fériés sauf le 25 décembre 2017 et le 1er janvier 2018

RAPPEL

Les sacs et les bacs doivent être sortis entre 19h (la veille de la callecte) et 5h du matin (le jour de la callecte). Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible dès qu'ils sont vidés.

La collecte des déchets dite des « petits chemins » dans les marais aura lieu en même temps que celle du bourg, le mardi.

La déchèterie de Périers-en-Auge est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) :

- Du 1^{er} novembre au 31 mars, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.
- Du 1er avril au 31 octobre, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45 (sauf le samedi, 16 h 45).

Les encombrants

0ù?

Les objets encombrants sont à déposer devant chez vous, sur votre trottoir, après 19 h 30 la veille du jour de collecte.

Pour qui?

La collecte des encombrants est réservée aux particuliers. Les professionnels doivent déposer leurs déchets en déchèterie.

Heures d'ouverture des déchèteries

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Avenue de la Libération
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	14 h - 18 h	9 h - 12 h
Samedi	14 h - 18 h 30	9 h - 12 h

Du 1 ^{er} octobre à fin février	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Avenue de la Libération
Lundi	9 h 30 - 12 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h
Samedi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h

CULTURE

35^e exposition de peinture et sculpture





La 35^e exposition de peinture et sculpture de Varaville se déroulera du samedi 22 au dimanche 30 juillet 2017.

Comme chaque année, de nombreux artistes amateurs de tous horizons exposeront leurs œuvres dans la salle polyvalente : aquarelles, huiles, pastels, sculptures.

Vous pourrez venir découvrir toutes ces œuvres de 15 h à 19 h tous les jours de l'exposition à la salle polyvalente de Varaville.

Cette année, c'est Jacques Blondel qui sera l'invité d'honneur puisqu'il a remporté le prix du jury en 2016.

De plus, Mme Lecarpentier, lauréate du prix du public l'année dernière, nous présentera plusieurs œuvres également.

Comme l'an dernier, nous accueillerons l'association « De Crotelles au Faso » qui intervient au Burkina Faso.

L'association « Dentelles et Blondes » sera également présente tout au long de l'exposition.

Nous vous attendons nombreux pour contempler les magnifiques créations des artistes venus exposer, découvrir les petits secrets de la réalisation de la dentelle et voter pour le prix du public 2017. Le dépouillement sera effectué le dimanche 30 juillet 2017 à 18 h 30.



C.A.L.Va.

Cette année, pour la 15^e édition du concours de nouvelles C.A.L.Va., quarante-cinq concurrents se sont affrontés. Le jury, composé de cinq personnes (Mmes Marie-Noelle Camard, Yvette Lizion, Marie-Claire Ossipof, MM. Daniel Bru et Pierre Thiébot), a lu tous ces textes, en a discuté, a confronté les opinions de chacun jusqu'à l'émergence des lauréats. Les prix ont été remis à ceux-ci le 8 avril 2017, à la mairie de Varaville, après la lecture publique des trois textes primés.

Voici le palmarès 2016 :

- 1er prix : Fabrice Bessard Duparc, pour sa nouvelle Grosse vache!
- 2^e prix : Laurence Marconi, pour sa nouvelle *La petite lueur*.
- 3^e prix : Audrey Karmonian, pour sa nouvelle *Dans la chambre*.
- 1^{er} accessit : Marie-Christine Quentin, pour sa nouvelle La petite voix.
- 2^e accessit : Claude Carré, pour sa nouvelle *Réparer*.

Les textes sont publiés sur le site de la mairie.

Bonne lecture à tous.

ASSOCIATIONS

CULTURE

Bibliothèque municipale



Le samedi 4 mars 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la bibliothèque, Clémy Heuvin, « nouvelle Varavillaise », pour la dédicace de son livre *Le Chêne des Trois Cornes*.

Voici venir l'été! Profitez de tous les ouvrages que vous propose notre bibliothèque varavillaise: une multitude de romans, de thrillers, de documents, de bandes dessinées, auxquels s'ajoute le

fonds de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados.

De nombreux best-sellers sont à votre disposition ; n'hésitez pas à nous faire part de vos coups de cœur. Nous sommes à votre écoute pour satisfaire votre curiosité.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un été chaud et ensoleillé.

Jours et heures d'ouverture : Le mercredi, de 15 h à 18 h, et le samedi, de 10 h à 12 h

Prêts de livres et inscriptions gratuits.

La responsable Geneviève Borré

Bibliothèque municipale

50 avenue Président Řené Coty - 14390 Varaville Tél. 02 31 91 03 27 / 06 73 22 16 47

 $bibliotheque.varaville@orange.fr \bullet www.bibliotheque-varaville.fr$



Bien-Être et Culture

Bien-Être et Culture se réjouit à la perspective de moments de rencontres et d'échanges avec son programme incontournable pour petits et grands du 5 au 11 août.

• 3^e année de découverte du golf, adultes et enfants

Samedi 5 août, de 15 h à 17 h. Rendez-vous au golf de Cabourg – Le Hôme. En collaboration avec le professeur du club. Matériel et balles de golf fournis. Inscription obligatoire à Varaville Infos (ex office de tourisme).



- Atelier de peinture sur porcelaine, adultes et enfants Mardi 8 août, de 14 h à 16 h. Rendez-vous square Varet (derrière Varaville Infos, ex office de tourisme). Inscription obligatoire à Varaville Infos.
- Atelier de cerfs-volants, suivi d'un goûter
 Jeudi 10 août, de 14 h à 16 h. Rendez-vous square Varet (derrière
 Varaville Infos, ex office de tourisme). Inscription obligatoire à
 Varaville Infos.
- 7^e soirée musicale

Vendredi 11 août, à 21 h, à la chapelle Saint-Joseph (Le Hôme). *Marie Even*

Duo guitare et voix (répertoire classique) Final autour du verre de l'amitié. Recette au profit de l'APEI Côte Fleurie. Ensemble, aidons les personnes handicapées mentales.

La présidente, Catherine Stephenson **Bien-Être et Culture** Tél. 06 62 50 12 48 stephenson.catherine@gmail.com



Théâtre de la Côte Fleurie – Compagnie Lionel Chanu

Le Théâtre de la Côte Fleurie, après avoir été sur scène le 13 mai à Cabourg, le 3 juin à Trouville-sur-Mer et le 24 juin à Houlgate, en présentant le 22^e gala des ateliers enfants, puis après avoir eu l'honneur de présenter *ADN Story* (de Lionel Chanu) à Deauville le 11 juin, ouvrira sa saison en présentant une nouvelle comédie en trois actes, de Lionel Chanu, intitulée *Carambouille & Cie*.



Cette comédie sera proposée les 22 juillet et 12 août à la Sall'In de Cabourg, et le 18 novembre à Varaville.

Cette année encore, le Théâtre proposera ses visites théâtralisées à Dives-sur-Mer les 25 juillet et 6 septembre.

La rentrée des divers ateliers est prévue :

- Pour les adultes (+ 18 ans), le 18 septembre.
- Pour les enfants (7 à 12 ans), le 20 septembre à Cabourg et le 22 septembre à Houlgate.
- Pour les adolescents (13 à 18 ans), le 22 septembre.

Vous pouvez trouver tous les renseignements pratiques sur le nouveau site Internet du Théâtre : http://theatrecotefleurie.blogspot.com À tous. bonnes vacances.

Le Président Lionel Chanu

Théâtre de la Côte Fleurie – Compagnie Lionel Chanu Tél. 02 31 91 98 47 / 06 14 23 75 33 lionelchanu@yahoo.fr • theatrecotefleurie.blogspot.com

SPORTS ET LOISIRS

Le Hôme Pétanque

Le Hôme Pétanque, c'est d'abord une association qui reçoit tous les après-midis une trentaine de joueurs pour faire quelques parties de boules à la mêlée, quel que soit leur niveau de jeu.

Dans un deuxième temps, c'est 40 licenciés qui participent aux compétitions du département.

Cette année, nous avons engagé une équipe en championnat des clubs 2^{e} division, deux équipes en championnat des clubs 3^{e} division, une équipe en championnat des clubs féminin et deux équipes en championnat des clubs vétéran. Nous avons organisé le 5 avril la 2^{e} sélection ligue et reçu pour cette occasion 300 compétiteurs.

Le 18 juin, le 17 septembre et le 15 octobre, nous accueillerons les boulistes de la région Caen Est pour les championnats des clubs $3^{\rm e}$ division. En juillet et août, nous organiserons des concours ouverts tous les jeudis après-midis.

Vous pouvez nous rejoindre quel que soit votre niveau de jeu et, pour tout renseignement, téléphonez au 07 88 54 42 58.

Le président, Patrick Thibout



ASSOCIATIONS

SPORTS ET LOISIRS

Chancordanse

L'association Chancordanse a repris ses activités le 12 septembre 2016 avec un bureau renouvelé. Mme Géraldine Tirot est désormais présidente, Mme Catherine Heurtematte, trésorière, et Mme Noëlle Lecarpentier, secrétaire. Tous les cours sont dispensés dans la salle polyvalente du Hôme-Varaville, le lundi de 14 h à 15 h pour le renforcement musculaire, et le mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 pour le fitness, avec notre coach sportif diplômée, Mme Sylvie Anne. Le jeudi, de 11 h à 12 h, nous avons mis en place un cours de pilates avec Mme Magali Têtefolle-Lemoine, professeure diplômée.

Cette année, nous avions une vingtaine d'adhérents. Nous aimerions renforcer la fréquentation des cours, et notamment le cours de pilates. Lors d'une séance de pilates, les exercices consistent à adopter des postures différentes qui sollicitent tour à tour tous les muscles du corps, dans un ordre établi. L'accent est notamment porté sur la zone centrale du corps pour faire travailler les abdominaux. Tout le monde peut pratiquer le « pilates » car les exercices, s'ils sont exigeants, ne sont ni violents, ni traumatisants pour le corps. On le recommande aux

personnes pas ou peu sportives, à ceux qui souffrent de stress, de fatigue, de raideurs, aux femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher, aux personnes âgées, aux personnes blessées en convalescence.

Une autre petite nouveauté en ce qui concerne les tarifs : nous proposons un tarif au trimestre à $60 \in$ et un tarif à l'unité, soit $6 \in$ la séance. Pour l'abonnement annuel, il est fixé à 150 €. S'ajoute à ces tarifs une licence, puisque nous adhérons à la Fédération Sports pour Tous.

Il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes résolutions. Venez nous rejoindre dès la rentrée le lundi 12 septembre ; le cours d'essai est offert.



Chancordanse

Tél. 06 86 79 60 67 • chancordanse@gmail.com

Tirs et Loisirs



L'association Tirs et Loisirs fête cette année ses 10 ans d'existence et nous tenons à remercier les fondateurs qui se sont investis pour la survie de Tirs et Loisirs, ainsi que les bénévoles qui tout au long de ces 10 années ont continué la gestion de notre association dans le respect et l'esprit de la loi de 1901.

L'informatisation des demandes de licences est maintenant au point, ce qui nous a permis de recevoir rapidement les

nouveaux documents. Cette simplification administrative a grandement facilité la tâche de notre trésorier.

Nous tenons à vous rappeler que cette licence est bien sûr obligatoire et qu'elle vous permet d'acheter des cartouches, mais surtout de transporter vos fusils si vous ne souhaitez pas être dans l'illégalité suite aux mesures d'état d'urgence. Pour les chasseurs détenteurs de permis de chasse, une assurance FFBT est obligatoire et disponible auprès du bureau d'inscription sur le stand.

Nous avons ouvert notre stand début mars et nous tenons à remercier notre ami « JM » et notre président qui ont œuvré pour embellir et encore améliorer l'accueil.

Nous remercions les membres de l'association pour leur fidélité et souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux adhérents.

Notre programme a été défini avec monsieur le Maire, dans le respect des périodes de congés, afin de ne pas nuire aux habitants et aux touristes nombreux aux périodes de ponts ou de vacances.

Le ball-trap est ouvert le samedi de 14 h à 19 h et aussi quelques matinées de 10 h à 12 h suivant le calendrier.

Il est impératif de téléphoner à notre président pour connaître la disponibilité des pas de tir sous peine de faire un déplacement inutile, faute de places, la priorité étant donnée à nos membres actifs et licenciés.

La saison se terminera le 16 septembre, avant l'ouverture de la chasse.

Le président, Robert Lefèvre

Tirs et Loisirs • Tél. 06 07 64 92 54

AS Varaville Football / Houlgate

Saison 2017/2018 : le coach est mieux, après ce mauvais passage de début de saison, des joueurs à l'infirmerie, des conditions climatiques non favorables à la pratique du football sur les terrains extérieurs. Mais, en ce qui nous concerne, nous avons toujours bénéficié d'un excellent terrain de football cette saison, avec hélas de nombreux reports de matchs par des équipes extérieures. Grâce à nos entraînements en salle à Dives-sur-Mer (nos remerciements à la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge), nous avons gardé la forme pour la reprise. Certes, les résultats ne nous classent pas en haut de tableau, mais l'essentiel est d'être là au bon moment et quand il faut. Nous gardons toujours le même état d'esprit : « les copains avant, le résultat après, sans oublier le respect ». Venez nous rejoindre le jeudi soir : l'entraînement est fixé à 19 h, les matchs le dimanche matin à Varaville, suivant le calendrier.

Un regret : des actes d'incivilités sur le terrain malgré les efforts du club et des agents des services techniques. Je compte sur notre commune pour créer une cellule de travail pour lutter contre ce fléau. Nous avons plusieurs idées.

Bonnes vacances aux Varavillais, sans oublier à tous les bénévoles des associations qui animent notre commune.

Le président, Vianney Klein



AS Varaville Football / Houlgate • Tél. 02 31 45 37 85 home-varaville.footeo.com • as.home.varaville@lfbn.fr

VIE LOCALE

L'Amicale de Varaville

Le mardi 6 juin a eu lieu notre dernier repas dansant et le mardi 22 juin notre dernier concours de belote, avant la pause pour la saison estivale. Ces deux manifestations ont toujours autant de succès et réunissent une centaine de personnes. Nous leur donnons rendez-vous le mardi 20 septembre pour la belote et le mardi 3 octobre pour le repas dansant. Nous tiendrons notre assemblée générale après le repas du mardi 7 novembre.

Dès septembre, vous pouvez nous rejoindre le mardi après-midi et participer en toute amitié à une partie de belote, tarot, triominos... Pour tout renseignement, téléphonez au 07 88 54 42 58.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

Le président, Patrick Thibout



Trait d'Union

Après la trêve estivale, nous reprendrons nos activités le jeudi 7 septembre 2017, puis nous nous réunirons tous les jeudis, de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle polyvalente du Hôme.

Chaque jeudi, nous jouons à la belote, aux dominos, aux triominos, et partageons un moment de convivialité autour du goûter.

Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 02 31 91 03 09.

Nous vous souhaitons de passer un bel été ensoleillé et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

La présidente, Andrée Couturier



Comité des fêtes

Déjà six mois de cette année 2017 se sont écoulés. Il est l'heure de présenter le deuxième semestre. Nous pouvons faire le bilan de la première moitié de l'année. Les diverses manifestations se sont bien passées.

Un concours de belote réussi avec 28 équipes, le premier loto de l'année qui a attiré de nombreux participants (salle pleine), la soirée dansante avec seulement une quarantaine de personnes mais dans une très bonne ambiance, l'assemblée générale qui est toujours l'occasion de remercier tous les bénévoles, la foire à tout du Hôme qui s'est déroulée sous un temps agréable avec une centaine de participants, la chasse aux œufs de Pâques où les enfants présents ont pu se délecter de chocolats (30 kilos distribués), la foire à tout du bourg avec un changement d'emplacement sur l'« aire de jeux » pour des raisons de commodités et de sécurité (30 exposants), très appréciée de tous et très conviviale.



Agenda des manifestations prévues au deuxième semestre 2017 :

- Dimanche 9 juillet aura lieu l'auto-rétro au stade Jacques Péchaud où nous espérons confirmer la réussite des années précédentes. Cette année encore, de nombreuses activités seront au programme (bénédiction et défilé des véhicules, fanfare, accordéoniste, groupe de danse, concours d'élégance, mascottes) et, comme chaque année, vous pourrez déguster frites, saucisses, sandwichs, etc.
- Samedi 15 juillet aura lieu notre soirée dansante avec les « Thunders », à partir de 20 h 30. Venez nombreux ; l'entrée est gratuite.
- Samedi 5 août, la foire à tout semi nocturne de 15 h à 23 h au stade Jacques Péchaud. Nous vous attendons nombreux. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire.
- Dimanche 8 octobre, le loto à la salle polyvalente.
- Jeudi 16 novembre, la soirée beaujolais à la salle polyvalente.
- Dimanche 31 décembre, le réveillon du jour de l'an à la salle polyvalente.

Le comité des fêtes a besoin de tous pour animer notre charmante commune. Venez nous rejoindre ; nous serons heureux de vous compter parmi nos bénévoles. Nous manquons toujours de bras.

Bonne saison estivale à vous tous et nous vous attendons nombreux à toutes nos manifestations.

Et n'oubliez pas notre page Facebook :

https://www.facebook.com/comitedesfetesdevaravillepagepro/

Le président, Bernard Grassi

Comité des fêtes

Tél. 06 60 34 50 14 • comitedesfetes.varaville@gmail.com fr-fr.facebook.com/comitedesfetes.varaville

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION

La Tribu de Sapeur

L'association continue de lutter, jour après jour, contre la maltraitance envers les animaux. De nombreux chiens et chats attendent chaque jour au refuge le moment d'être adoptés et de partir, ainsi, en famille. Le refuge recherche des personnes acceptant d'être famille d'accueil. En effet, certains animaux sont trop vieux ou trop malades pour vivre en box. Il est nécessaire pour eux de vivre, le temps de leur convalescence, dans un foyer au chaud et entourés de l'affection humaine. Les frais vétérinaires sont alors pris en charge par l'association. Une fois l'animal rétabli, il peut ensuite être proposé à l'adoption.

Pour nous aider, des bénévoles se relaient chaque jour afin d'organiser au mieux la vie du refuge et d'assurer des moments de détente aux animaux qui y vivent. Certains viennent s'occuper des chats en veillant à leur bien-être. D'autres préfèrent le contact avec les chiens en les promenant, en les brossant et en jouant avec eux. Enfin, des bénévoles organisent et assurent des collectes alimentaires.

Régulièrement, l'association organise des manifestations afin de faire

connaître son combat et ses projets. Ainsi, des soirées sont organisées deux fois par an dans la salle polyvalente, réunissant tous les amoureux des animaux. Une cani-rando a également eu lieu en juin sur les chemins de Varaville. Enfin, des portes ouvertes sont régulièrement organisées afin de faire connaître les animaux proposés à l'adoption.



Cet été, nous créerons une grande et belle chatterie afin que nos petits félins puissent évoluer en liberté en attendant leur famille définitive.

La présidente, Alice Tabut

Refuge-fourrière de La Tribu de Sapeur

Les Grands Baux - Route de Caen (D513) - 14390 Varaville ● Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33 ● www.la-tribu-de-sapeur.com

ASSOCIATION DE QUARTIERS

Association des propriétaires de la Résidence des Manoirs de la côte



Cette association a pour but de défendre les intérêts de ses membres dans le respect de l'intérêt général de la commune de Varaville, de contribuer à

leur information, notamment par des contacts réguliers avec l'équipe municipale, de susciter des liens d'amitié entre eux, de faire connaître ses points de vue et de participer à la protection de l'environnement. Nous sommes très attachés à notre cadre de vie et à cette jolie commune du Hôme, et toujours prêts à vous informer et à relayer vos demandes, même si elles sont critiques, auprès de M. le Maire, toujours à l'écoute et disponible au dialogue.

L'assemblée générale a eu lieu le 20 mai 2017 à 14 h 30 à la salle

•••••

polyvalente, ce qui nous a permis de débattre autour du verre de l'amitié et d'accueillir un nouveau venu. Une rencontre des membres est envisagée en juillet 2017.

Pour rejoindre notre association, veuillez prendre contact avec le président. La cotisation, décidée en assemblée générale, est en fonction des actions que nous entreprenons et de l'état des finances. L'année passée, elle était gratuite!

Le président, André Boyer

Association des Propriétaires de la Résidence des Manoirs de la côte

Tél. 06.64.81.67.78 • sma.boyer@laposte.net

Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph

L'assemblée générale de notre association se tiendra cette année le 29 juillet 2017 à 17 h dans la salle du conseil municipal de la mairie de Varaville (Le Hôme). Elle sera suivie, comme chaque année, d'un repas dans un restaurant des environs où les participants qui le souhaitent pourront se retrouver et échanger dans une ambiance conviviale.

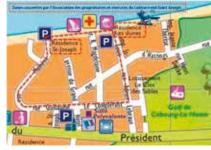
Je profite de l'occasion cette année pour rappeler que notre association, créée il y a plus de 40 ans par le regretté Claude Vernhes (père de notre actuel président), continue d'exister malgré les départs ou les disparitions successifs de beaucoup des membres fondateurs, dont la plupart avaient construit ou fait construire leur maison sur ce terrain, propriété à l'origine de l'hôpital Saint-Joseph à Paris.

Beaucoup de leurs successeurs font partie de l'association, mais pas tous...

Au fil des années et au gré d'évènements mobilisateurs de la commune, des membres des résidences Saint-Joseph et Les Dunes qui, ne faisaient pas partie de l'association à l'origine, nous ont rejoints et restent fidèles à nos rendez-vous annuels.

Pour les nouveaux arrivants ou ceux qui hésitent encore, voici un petit plan qui rappelle le secteur couvert par l'association. Mais ceux qui bordent le cadre seront toujours les bienvenus.

Dans ces moments de grands bouleversements régionaux et communaux avec des remises en cause des règles de lotissements



et de construction, il est important de se tenir informé des conséquences sur son propre environnement et de pouvoir réagir efficacement s'il le faut. À ceux qui n'en font pas encore partie, venez rejoindre notre association pour vous informer, vous exprimer et échanger dans une ambiance sympathique (la cotisation annuelle est de $15 \in$).

Le vice-président, Hugues de Saint-Angel

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas



À l'occasion de notre assemblée générale du 15 avril dernier, Gérard Lesuisse, président de l'Amicale, a souligné la satisfaction générale suite à l'ouverture de la boulangerie à l'angle des avenues Coty et de Gaulle.

De même, les résidents des Panoramas sont rassurés sur le devenir de notre golf, dont la gestion a été confiée pour 12 années à une équipe de passionnés à laquelle l'Amicale souhaite bonne chance dans leur objectif ambitieux d'en faire un fleuron du golf normand.

Parmi les propositions reçues suite à notre appel pour dénommer le parking rue Léon Pican, celle qui a été retenue, à savoir « Parking des Panoramas », doit maintenant être approuvée par le conseil municipal. De plus, l'espace vert qui le jouxte va prochainement accueillir 3 petits équipements sportifs pour les promeneurs et joggeurs, conformément à notre proposition réitérée depuis 2008.

L'Amicale a rappelé le souhait de la majorité des résidents de modifier les horaires d'extinction de l'éclairage public à 1 h au lieu de minuit en juillet-août, et à minuit le reste de l'année au lieu de 23 h.

Nous restons très actifs pour que soit poursuivi l'enfouissement des réseaux aériens (une obligation) dans toutes les rues de notre quartier résidentiel et touristique. Le maire ignore quand cela pourra être programmé du fait des difficultés financières (baisse des dotations

financières de l'État), l'obligeant aux économies et à limiter ses investissements pour ne pas augmenter les impôts locaux.



Une antenne Free va être installée dans le marais sur un terrain de la ville, améliorant la communication des mobiles de cet opérateur comme de tout opérateur qui souhaiterait s'y positionner.

Après 8 années pendant lesquelles l'Amicale a demandé à être associée au projet de réaménagement de l'avenue des Devises, nous avons découvert avec surprise le projet décidé avec le département du Calvados et la ville de Cabourg, projet qui aurait peu de chance d'être amendé selon notre maire! Nous allons voir s'il est possible de l'améliorer, notamment par un petit rond-point pour sécuriser le débouché sur l'avenue Coty.

Chose promise, chose due! L'Amicale a remis officiellement la première « Boîte à lire » qui sera installée cet été sur le parking des Panoramas. Si ce dispositif rencontre du succès, d'autres « Boîtes à lire » seront offertes par l'Amicale pour couvrir notre quartier.

Le président, Gérard Lesuisse

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas

amicaledespanoramas@gmail.com amicaledespanoramas.wordpress.com

DIVERS



Yoga, souffle et bien-être Normandie

« Yoga, souffle et bien-être Normandie » vous propose des cours de yoga tous niveaux, adaptés à chacun, en cours individuels ou collectifs (petit effectif). Les horaires sont à la demande.

Tarifs: • 10 € la séance d'une heure. • 80 euros la carte de 10 séances. Possibilité de stage l'été

Discipline millénaire, le yoga est une philosophie, une recherche intérieure, bien avant d'être une discipline physique.

La présidente, Marie-Aline Héricher

Yoga, souffle et bien-être Normandie

6 rue Bracke Morel – 14390 Varaville • Tél. 06 30 19 72 94

Normandie Relax

Sophrologie et relaxation riment avec calme et détente, mais aussi avec maîtrise de soi dans les différents domaines de la vie, une paix intérieure qui apporte confiance en soi et en la vie.

Christian Perrotin, diplômé de l'École des Hautes Études en Sophrologie, pratique et enseigne les techniques de respiration, de relaxation, de méditation. Autrement dit, comment, avec des gestes simples, détendre facilement et rapidement votre corps et votre mental.

Née des grandes traditions de l'Orient et de l'Occident, la démarche qui vous est proposée est composée d'une relaxation dynamique suivie d'une relaxation statique :

La relaxation dynamique est une série de mouvements qui s'effectuent debout ou en position assise, selon vos possibilités. Des mouvements doux, mais très efficaces, pour casser les tensions physiques et psychiques.

La relaxation statique se pratique en position allongée ou assise.
 Guidé par la voix du sophrologue-relaxologue, vous allez approfondir la détente de l'ensemble des parties de votre corps, y compris votre mental.

Très vite, vous pourrez pratiquer chez vous, ce qui vous aidera à :

- Trouver un état de détente.
- Vous endormir, et dormir plus paisiblement.
- Faire tomber le stress, l'anxiété, l'angoisse, plus globalement tout type de souffrance psychique.
- Vous faire faire l'expérience d'un état de paix, de sérénité qui, à la longue, va s'installer et remplacer le stress habituel.
- Appréhender les situations plus sereinement avec des réactions plus justes et mieux adaptées.

Le président, Christian Perrotin



Normandie Relax

Christian Perrotin - Sophrologue Centre médical et paramédical - 1A avenue du Grand Hôtel - 14390 Varaville
Tél. 06 08 48 01 19 • www.christianperrotin.fr

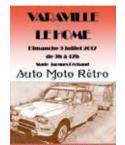
AGENDA

Juillet

Dimanche 9

17e auto-rétro

(9 h à 17 h, stade Jacques Péchaud)



Samedi 15

Soirée dansante

(20 h 30, salle polyvalente)



Sortie de découverte

« Coquillages et crustacés »

(14 h à 16 h, rendez-vous devant Varaville Infos, ex office de tourisme)

Du samedi 22 au dimanche 30

35^e exposition de peinture et sculpture

(15 h à 19 h, salle polyvalente)



Août

Vendredi 4

Sortie de découverte

« Coquillages et crustacés »

(14 h 30 à 16 h 30, rendez-vous devant Varaville Infos, ex office de tourisme)

Mardi 8

Atelier de peinture sur porcelaine

(14 h à 16 h, square Varet)

Samedi 5

3e année de découverte du golf

(15 h à 17 h, golf de Cabourg – Le Hôme)

Jeudi 10

Atelier de cerfs-volants

(14 h à 16 h, square Varet)

Samedi 5

Foire à tout semi-nocturne

(15 h à 23 h, stade Jacques Péchaud)

Vendredi 11

7e soirée musicale

(21 h, chapelle Saint-Joseph)

Octobre

Dimanche 8

Loto

(13 h 30, salle polyvalente)

Novembre

Jeudi 16

Soirée beaujolais

(salle polyvalente)

Samedi 18

Représentation de la pièce de théâtre *Carambouille & Cie*

(salle polyvalente)

Décembre

Vendredi 22

Noël des enfants

(18 h, salle polyvalente)

Dimanche 31

Réveillon

(20 h, salle polyvalente)

Pour plus de renseignements, contactez Varaville Infos (ex office de tourisme) au 02 31 24 73 83 ou rendez-vous sur le site Internet www.ot-varaville.fr.

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie

Le secrétariat est ouvert tous les matins, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, et le mercredi après-midi, de 14 h à 17 h.

2 avenue du Grand Hôtel Tél. 02 31 91 04 74 – Fax 02 31 91 94 44 mairie.varaville@wanadoo.fr www.varaville.fr

Permanence des élus

Le maire : Joseph Letorey

- Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h.
- Sur rendez-vous en mairie.

Les adjoints :

Anne-Marguerite Le Guillou, Jean Lebègue, Vincent Grosjean

- Sur rendez-vous en mairie.

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge



ZAC de la Vignerie — Rue des Entreprises BP 10056 — 14165 Dives-sur-Mer Cedex Tél. 02 31 28 39 97 accueil@cc-estuairedeladives.fr www.cc-estuairedeladives.fr

Numéros utiles



Varaville Infos / Agence postale communale

39 bis avenue Président René Coty Tél. / Fax 02 31 24 73 83 contact@ot-varaville.fr www.ot-varaville.fr

Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 03 27 bibliotheque.varaville@orange.fr www.bibliotheque-varaville.fr

Médecin

Dr Moulin-Stark Émilie 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 24 45 27

Kinésithérapeutes – Masseurs

Aumont Virginie, Courel Karen, Ledorze Marion, Tremblay Stéphane 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 43 99 83

Chirurgiens-dentistes

Dr Hamelin François 15 avenue du Général Leclerc, à Cabourg Tél. 02 31 91 90 09

Dr Hurpé Nadine 57 avenue de la Mer, à Cabourg Tél. 02 31 91 06 09

Dr Lemaréchal Jean-Robert 55 avenue de la Mer, à Cabourg Tél. 02 31 91 01 81

Dr Lemonnier Caroline Résidence Rimbaud – Allée des Poètes, à Merville-Franceville-Plage Tél. 02 31 91 47 33

Dr Vicogne Frédéric 55 avenue de la Mer, à Cabourg Tél. 02 31 91 01 81

Infirmières

Gourdin Sylvie et Vassort Héléna 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 50 10 95 78

Ostéopathes

Fouques Milène et Pottier Laure 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 43 90 72

Sophrologue

Perrotin Christian
1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville
Tél. 06 08 48 01 19

Échographie

Dr Zerga Nadir 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 29 89 68

Pédicure-podologue

Mme Misto-Sanz 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 07 10 65

Praticienne en psychothérapie et hypnose

Lemasle Mathilde 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 06 62 49 15 40

Réflexologue plantaire

Duval Claudia
1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville
Tél. 07 83 09 94 98

Diététicienne-nutritionniste

Gougeon Marine 1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 50 53 63 56 - 06 67 29 85 87

Vétérinaires

Dr Boulicault-Sichman Anne-Marie 10 avenue des Dunettes, à Cabourg Tél. 02 31 24 40 00

Dr Herrmann Valérie 7 avenue de Parie, à Merville-Franceville-Plage Tél. 02 31 91 00 13

Dr Sourbé Pascal 10 avenue des Dunettes, à Cabourg Tél. 02 31 24 48 48

Ambulances (Inter Ambulances)

22 rue du Champ-de-Foire, à Dives-sur-Mer Tél. 02 31 24 15 15

Artisan Bruno Mary Taxi

Tél. 06 85 08 30 63

La Tribu de Sapeur (refuge et fourrière pour chiens)

Les Grands Baux – Route de Caen, à Varaville Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33

Numéros d'urgence

Police municipale

Tél. 02 31 24 08 00

Gendarmerie nationale

Tél. 17 / 02 31 15 07 28

Pompiers: Tél. 18 SAMU: Tél. 15

57 11110 1 1011 10

Centre anti-poisons de Rouen

Tél. 02 35 88 44 00

Enedis (urgence dépannage électricité)

Tél. 09 726 750 14

GrDF (urgence sécurité gaz)

Tél. 0 800 47 33 33

SAUR (urgence dégâts des eaux)

Tél. 02 14 37 40 09





MAIRIE DE VARAVILLE

2 avenue du Grand-Hôtel • 14390 Varaville Tél. 02 31 91 04 74 • Fax 02 31 91 94 44 mairie.varaville@wanadoo.fr • www.varaville.fr